

Lean et Conditions de Travail

Pourquoi cette formation ?

Alors que l'approche ergonomique des postes de travail devrait être un principe de base des démarches Lean, nos observations sur le terrain montrent des écarts importants lors de la mise en œuvre.

Que ce soit en raison d'une vision essentiellement « productiviste court-terme » de certaines approches Lean, ou bien parce que les entreprises manquent d'expertise dans le domaine de l'ergonomie, la résolution de ces écarts est devenue une réelle nécessité pour continuer à progresser.

D'autant plus que, s'appuyant sur certaines expériences négatives ayant abouti à des dégradations importantes des conditions de travail au sens large du terme, quelques professionnels de l'ergonomie en ont tiré des conclusions qui touchent à l'essence même du Lean. Là encore, la nécessité du dialogue et du travail en commun s'avère une opportunité incontournable.

Objectifs d'apprentissage :

Opérer un transfert de compétences en ergonomie au profit des acteurs de la démarche Lean en entreprise.

Animation :

Instructeurs Lean de l'ILF et Equipe pédagogique du Laboratoire AMAPP (Activités Motrices et Adaptations Psycho-physiologiques) de l'Université d'Orléans.

Description de la formation :

La formation est réalisée sous la forme de deux séances par entreprises :

- Les séances ont lieu dans chacune des entreprises autour d'un cas concret et d'un périmètre identifiés lors d'une visite préalable de l'équipe d'animation (ILF et AMAPP)
- Deux personnes par entreprise participent à l'ensemble du cycle : un acteur « Lean » et un acteur « Conditions de Travail »
- Chaque séance démarre par une séquence d'observations sur le terrain suivie d'une synthèse commune.
- Elle se poursuit par un apport théorique en lien avec le thème, le périmètre choisi et les observations, délivré par l'équipe AMAPP.
- Enfin, lors d'un travail en groupe, et à l'aide de l'outil A3, un travail d'analyse et de propositions d'améliorations est effectué par les participants. Lors de la seconde séance dans la même entreprise, la mise en œuvre de ces propositions est évaluée.

- Lors la visite dans ses locaux, l'entreprise d'accueil fait participer, en plus des deux 'permanents' du groupe, l'ensemble des acteurs concernés par le thème : opérateur, manager de proximité, méthodes/industrialisation, BE/conception produit.

Dates :

Elles sont fixées lors de la première séance qui aura lieu le 31/03/2011

Coûts :

Le tarif est de 100 € HT par participant/ jour, soit 200 € HT par entreprise/ jour sur la base des deux participants cités plus haut.

Une convention de formation établie par le Pôle Automobile, porteur de l'action est établie avant le démarrage de l'action.